



PROFIL DE POSTE CHARGÉ(E) DE MISSION AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT

Service ressources humaines

08/02/2023

Emetteur

- Maria PILLOUD

Objet : RECRUTEMENT D'UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT

Partie statutaire RH

Employeur : Communauté de communes Bugey Sud

Type de recrutement : agent contractuel de droit public (contrat de projet : art. L332-24 du code général de la fonction publique)

Temps de travail : complet

Poste à pourvoir : dès que possible

Date limite de candidature : 10 mars 2023

Service d'affectation : Pôle préservation de l'environnement et support technique

Lieu de travail : 34 grande rue, 01300 Belley

Détails de l'offre :

Cadre d'emploi : ingénieur, attaché

Famille de métier : ingénierie écologique

Métier : chargé(e) de mission agriculture, alimentation et forêt

Présentation du territoire :

Le territoire de Bugey-Sud est une destination nature située au sud-est du département de l'Ain, à 1h30 de Lyon et de Genève et à 30 mn de Chambéry et d'Aix-les-Bains, proche du lac du Bourget.

Randonnées sous toutes ses formes, vélo, sports d'hiver et loisirs aquatiques se pratiquent au gré des saisons, dans un cadre naturel préservé fait de panoramas exceptionnels, de lacs, de cascades et de vignobles.

Territoire avec une qualité de vie reconnue et une richesse associative rare, Bugey-Sud est également un territoire pourvoyeur d'emplois, avec une vraie dynamique de développement économique que ce soit sur le plan industriel, commercial, tertiaire ou touristique.

La communauté de communes Bugey-Sud est composée de 43 communes à dominante rurale, avec 33 837 habitants, avec une ville centre, Belley.

Autour de Pauline GODET, sa Présidente, l'exécutif de la communauté de communes Bugey-Sud entend désormais organiser, encourager et accompagner le développement durable de ce territoire autour de dossiers structurants (projet de territoire, plan climat air énergie territorial, schéma de mobilité active, opération de revitalisation du territoire, convention territoriale globale, ...) et de projets ambitieux (construction d'un centre aquatique, construction d'un siège communautaire, ...).

Pour mettre en œuvre les politiques publiques nécessaires au rayonnement du territoire, mais également pour rendre un service public de qualité aux habitants, l'exécutif souhaite poursuivre la restructuration des services de la communauté de communes Bugey-Sud et la montée en compétence de ses agents.

Descriptif de l'emploi :

Au sein des services techniques, de la direction environnement, et en collaboration étroite avec la cheffe de projet du Plan agricole et alimentaire territoriale, le/la chargé/e de mission agriculture, alimentation assurera la bonne mise en œuvre des actions et dispositifs en faveur de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt. Il/Elle participera à développer une stratégie agricole et forestière en lien avec les objectifs fixé dans le projet de territoire.

Missions générales :

Missions agriculture-environnement :

- **Pilotage du PAEC BUGEY 2023- 2027**
 - Piloter et animer le Programme agro-environnemental et climatique du Bugey en lien avec les partenaires techniques : la Chambre d'agriculture, la SEMA, le Conservatoire d'espaces Naturels, le SR3A.
 - En collaboration avec les partenaires, rédiger les documents de projets et documents administratifs de base pour la mise en œuvre du PAEC 2022.
 - Participer à l'information des agriculteurs sur le dispositif.
 - Suivre et faire le bilan annuel des actions et des contractualisations effectuées : compilation des plans de gestion et diagnostic individuels.
 - Communiquer sur le dispositif auprès du grand public et des intercommunalité partenaires : éditer une lettre d'information auprès des partenaires et collectivités.
 - Suivre et assurer les demandes de financement et de paiement auprès de de la DRAAF et autres financeurs potentiels (CNR, Département).
- **Pilotage du projet évolution de pratiques - (CNR) 2023-2025**
 - Assurer la mise en œuvre du projet et le suivi des actions : mise à disposition des kit intrants, des formations et atelier collectifs et du suivi individuel des 5 exploitations pilotes.
 - Construire des actions de communication grand public sur la thématique agroécologique.

Missions installation-transmission :

- L'ADDEAR s'est engagé à assurer l'animation du territoire sur la période 2023-2024 dans le cadre d'un financement LEADER du GAL BUGEY.
- Mettre en œuvre des actions du PAAT en matière d'installation-transmission.

Mission agricole territoriale (PAAT) :

- Participer aux actions de co-construction du PAAT 2023-2024 - en lien avec la cheffe de projet PAAT.
- Participer au suivi et reporting des actions en lien avec les axes du PAAT.

Missions en lien avec la stratégie Forêt-bois :

- Suivre les actions et participer à la gouvernance de la Charte forestière des Montagnes de l'Ain (2023-2026).
- Remonter des enjeux du territoire aux instances de décision.
- Suivi des actions et participation au comité d'attribution du fond local de replantation.

Missions transversales :

- Participer à l'élaboration de la politique agricole et forestière en cohérence avec le projet de territoire.
- Piloter et conduire des projets.
- Gérer et suivre les budgets et les conventions de partenariats.
- Assurer une veille sur les financements des politiques Régionales et départementales et privés en faveurs du secteur agricole et forestier. Assurer le lien et l'information auprès des financeurs en cours.
- Être l'interlocuteur pour les questions et enjeux liés aux activités de pastoralisme.

Objectifs :

Missions agriculture-environnement : organisation d'un copil annuel et au moins un COTECH, édition de la notice de territoire BUGEY et diagnostic individuel et collectif les 2 premières années, 3 réunions de secteurs d'information/bilan en année 1, éditer une lettre d'information auprès des partenaires et collectivités, 1 dépôt de financement annuel auprès de la DRAAF, réalisation d'1 atelier bilan annuel avec les partenaires, organisation d'une conférence grand public sur la thématique agroécologie, édition d'un article d'information dans la presse spécialisée, édition de panneaux d'information sur les parcelles engagées...

Missions installation-transmission : suivre et évaluer le projet ADDEAR 2023-2024 (hors PAAT), 10 animations.

Mission agricole territoriale (PAAT) : 1 COPIL/an.

Missions en lien avec la stratégie Forêt-bois : participation au COTECH et copil (2 à 3 réunions annuelles), participation à 1 animation/an sur la CCBS dans le cadre de la semaine de la forêt.

Profil recherché :

- Poste accessible à partir d'un diplôme de niveau BAC+3 à +5 sanctionnant une formation dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation,
- Expérience sur un poste similaire en collectivité locale est souhaitée,
- Fortes capacités d'animation et de communication externe (écoute, transmission et partage de l'information, négociation et médiation, conduite de réunion ...),
- Capacités à conduire des études et des projets,
- Fortes aptitudes relationnelles pour le travail en équipe et les relations externes,
- Qualités rédactionnelles, esprit d'analyse et de synthèse,
- Sens pédagogique et aisance dans l'expression orale,
- Maîtrise de l'environnement informatique et capacités à utiliser les logiciels spécifiques d'activités ou bureautiques,
- Capacité à prendre des décisions, d'adaptation, d'organisation, autonomie,
- Initiative, implication et disponibilité,
- Bonne connaissance des montages d'opérations et de l'environnement des collectivités locales,
- Avoir le sens du service public.

Informations complémentaires :

Tickets restaurant, CNAS, participation maintien de salaire, télétravail, CET, rythme de travail proposé : 35h, 36h, 37h30 et 39h (avec ARTT pour les 3 derniers cycles).

Candidature à transmettre à Mme la Présidente de la Communauté de Communes Bugey Sud

Îlot Grammont- 46 rue Lieutenant Argenton 01300 BELLEY

Information complémentaire auprès : M. PILLOUD, Directrice des ressources humaines

Courriel : drh@cclubugeysud.com

Téléphone : 04 79 81 41 05

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.